



Montréal, le 15 octobre 2021

Monsieur François Legault  
Premier ministre du Québec  
annabelle.blackburn@mce.gouv.qc.ca  
Envoi par courriel

## **La PARITÉ entre les femmes et les hommes : pour les élections de 2022 !**

Monsieur le Premier ministre,

Avec la prorogation de la session parlementaire le 12 octobre dernier, le projet de loi 39 sur la réforme du mode de scrutin est mort au feuillet. Rien de surprenant ici puisque jusqu'à ce jour, aucun parti politique n'est allé au bout des réformes entreprises, et ce, malgré le consensus dans ce dossier. Mais, je laisse là l'analyse des pourquoi et comment aux commentateurs des médias.

Mais là où l'Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas) ne comprend pas, c'est quand du même coup, les articles sur la parité, inclus dans le PL39, disparaissent en même temps.

Pourtant, l'Afeas tout comme de nombreux groupes vous ont demandé lors de la commission parlementaire de 2020 et, plus récemment en juin dernier, de dissocier l'obligation de PARITÉ de la réforme du mode de scrutin. Cette obligation découle plutôt de l'engagement du gouvernement du Québec, tout parti confondu, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, inscrite dans la Charte québécoise des droits et libertés. Conséquemment, une véritable représentation démocratique doit être fondée sur la participation paritaire des femmes, comme des hommes, aux décisions politiques.

Comment comprendre votre refus, le 7 octobre dernier, de vous engager pour la PARITÉ pour les élections de 2022 ? Un conseil des ministres paritaire n'est plus suffisant à nos yeux parce que les reculs pour les femmes, nous l'avons vu lors de la pandémie, sont toujours possibles. Pour les contrer, il faut enchâsser leurs droits dans des lois. Les remerciements, les fleurs ou les primes pour les « anges gardien-ne-s » ne suffisent pas. Les femmes attendent des gestes forts, solides qui vont ancrer leurs droits pour l'avenir.

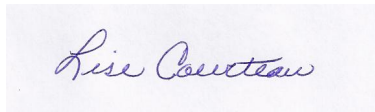
Dans notre mémoire en février 2020, l'Afeas souhaitait des améliorations aux articles sur la parité. Maintenant, nous vous demandons :

- d'annoncer, le mardi 19 octobre, dans votre discours d'ouverture de la nouvelle session parlementaire, votre engagement à faire de la PARITÉ la PRIORITÉ de cette dernière session avant les élections de 2022;
- de déposer et d'adopter un projet de loi sur la parité pour qu'il soit applicable dès les élections de 2022, dans un an.

Les actions de votre gouvernement durant la pandémie nous ont montré que lorsqu'il y a une volonté politique réelle, l'impossible ce matin est possible cet après-midi.

Nous en appelons encore à vous, monsieur le Premier Ministre. Tout est prêt pour que le Québec adopte sa propre loi sur la parité comme dans une centaine de pays dans le monde. Vous avez déjà pris fait et cause pour la parité au sein de votre parti et au conseil des ministres; il faut donc maintenant aller plus loin pour reconnaître l'importance d'une présence paritaire des femmes à l'Assemblée nationale du Québec. Les autres formations politiques vous appuieront et les citoyennes et le citoyens aussi.

Monsieur le Premier ministre, les Québécoises et les Québécois attendent un geste significatif de votre part. Ne nous décevez pas !



Lise Courteau

Présidente